Groupes CO et ES

partenaires de choix. Les détachements vers le secteur privé seront maintenus dans la mesure où l'employé concerné et le Ministère en tirent des avantages tangibles.

13. Le Ministère devrait examiner de nouveaux concepts.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES. Le ministère est intéressé aux approches novatrices et est prêt à les discuter avec les agences centrales. Cependant, les décisions qui concernent la structure des groupes professionnels est la responsabilité du Conseil du Trésor.